Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Assé-le-Bérenger - Tome I

Assé-le-Bérenger, c^on^ d'*Évron* (6 kil.), arrond. de *Laval* (39 kil.).

Anciens noms

Ecclesias dedicavit… de Asiaco, IX^e^ s. (Mabillon, *Anal.* III, p. 58). — *Villa de Aciago*, 752 (Gest. Aldrici, 54). — *In Aciaco*, IX^e^ s. (Ibid. 24). — *Ecclesia de Aciaco cum potestate*, 1036-1057 (Annal. Mabil., 305). — *Ecclesia de Aciaco,* 1055-1060 ; — *Terra de Aciaco*, 1067-1070 (Lib. Alb. 62). — *Terra de Aceyo*, 1155 (Lib. Alb. IIe partie). — *Parrochia de Aceyo*, 1213 (Ibid.). — *Homines capituli de Aceio-le-Berengier*, 1229 (Ibid.). — *Villa de Aceyo*, 1240 (Ibid.). — *Le four de Ascé-le-Berangier*, 1284 (Ibid.). — *Ascé-le-Berengier,* 1390 (Arch. nat., JJ 138, f. 284). — *Castellania de Asceyo-Berengarii*, 1529 (Arch. du chap. B 1, 77). — *Saint-Thuribe d'Assé*, 1541 (Reg. par. de Sainte-Suzanne). — *Assé-le-Berrengier,* 1560 (Tit. de la fab.). — *Assé-le-Beranger*, 1605 (Ibid.). — *La chastellenie et seigneurie d'Assé-le-B.* (Arch. du chap., B 1). — *L'église Saint-Thuribe d'Assé-le-B.*, 1693 (Ibid.). — *Rector Sancti-Thuribii de Asseio-Berangarii,* 1701 (Inscript. des fonts). — *Assé-le-Bellanger,* 1707 (*Jaillot*). — *Assé-Saint-Thuribe,* 1794 (Ét. c. de Saint-Martin-de-Connée).

Géographie physique

Géologie. — « Cette commune occupe la vallée de l'Erve au point où celle-ci, quittant sa direction N.-E. S.-0., contourne la croupe occidentale des Coëvrons pour se diriger vers le S. La dépression au centre de laquelle se trouve le bourg d'Assé, est dominée à l'E. par le signal de Voutré (292) et à l'O. par la crête de la Grippe. L'arête de la Grippe, et du Roc d'Enfer, qui n'est qu'un prolongement des hauteurs du bois de Crun, est constituée par le poudingue pourpré avec son faciès typique ; elle se dirige N.-S. et perd une partie de son relief, en même temps que son caractère de poudingue à gros éléments, en s'avançant vers le S. Les couches de cette assise plongent à l'E. et supportent les schistes et les calcaires cambriens, bien développés dans la vallée, où ils ont été profondément affouillés par l'érosion (123) ; ces derniers s'infléchissent autour de l'extrémité occidentale de la chaîne des Coëvrons qui s'élève brusquement de 169 mètres au-dessus du niveau de l'Erve, grâce à la résistance qu'ont offerte à l'eau et aux agents atmosphériques les grès cambriens qui forment l'ossature de cette colline. Ces grès, à leur tour, enserrent les brèches pétrosiliceuses qui prennent un si beau développement plus à l'E., dans la Kabylie. — Les schistes et calcaires de la vallée de l'Erve sont souvent cachés par des argiles et des graviers tertiaires très épais, avec minerais de fer sidérolithiques, qui ont été autrefois exploités au N.-O. et au N.-E. d'Assé. » D.-P. Œ.

Le *bourg*, situé sur l'Erve, au centre de la paroisse, dont le grand diamètre, de l'E. à l'O., mesure 8.500 m., et le plus petit, du N. ou S., 6.500 m., ferme l'entrée de la gorge profonde où se recueillent les sources de l'Erve. Au fond de la vallée, 123 m., c'est la fraîcheur des prairies souvent baignées par les eaux dérivées ; sur les collines, 285 m., au N.-O., les bois assez maigres de Crun, et, sur les hauteurs de l'E., la stérilité des roches dénudées ou la végétation rabougrie des bruyères. Près du bourg, la source de Saint-Thuribe, objet d'un culte traditionnel, jaillit pour se jeter à trente pas de là dans l'Erve qu'elle grossit. — Le vieux chemin qui sépare si nettement la commune de celle d'Évron, passant par Crun, Cour-Dommier, la Crousille, Ambriers, a certainement les caractères d'une voie ancienne. La route d'Évron à Sillé, indiquée par Jaillot et Cassini, franchit l'Erve à un

quart de lieue au sud du bourg, au gué de la Jarrière. Jaillot trace un autre chemin aboutissant aux mêmes points, mais passant par Crun et Saint-Martin-de-Connée. En 1789 les habitants « observent qu'ils sont dans un canton qui ne se pratique que par des routes de traverse, étroites et dont le sol, à l'aspect des voyageurs, les fait trembler (*sic*). » La route d'Évron à Sillé et au Mans, ouverte avant 1837, aborde directement le bourg ; un embranchement vicinal conduit à Saint-Gemme-le-Robert (7.000 m.) et un chemin de grande communication relie le bourg à Sainte-Suzanne (7.000 m.) et à Saint-Georges-sur-Erve (2.500 m.)

Superficie : Cadastrée par M. Lioult, 31 mars 1837, elle est de 1.107 hect., dont un tiers se composait, en 1696, de landes et taillis et les deux autres tiers de terre à froment, méteil, orge et avoine, formant 12 métairies et 31 bordages. A la fin du siècle suivant, il y avait 15 métairies et 30 bordages, 3 moulins à blé, deux sur l'Erve et un sur le ruisseau de Roupéroux. « La paroisse avait beaucoup de pauvres ; le sol, dit M. de Moré, n'est pas de bonne qualité. On recueille cependant du froment, du méteil, aux environs du bourg ; dans tout le reste de la paroisse on ne cultive que du seigle, de l'avoine et du carabin ; dans les étés pluvieux les foins sont gâtés par le débordement des eaux. Les chanvres ne sont pas de bonne qualité ; on cultive peu de lin ; le peu de cidre que l'on recueille n'est pas bon. Le gibier de toutes espèces est excellent, mais peu commun, les fiefs n'étant pas gardés. » Les inondations obligeaient souvent les paroissiens de la rive droite à faire baptiser leurs enfants à Voutré.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 18, de 1680 à 1690 ; 20, de 1780 à 1790 ; — 112 feux, fin du XVII[e] s. ; — 459 hab. en 1726 ; — 400 communiants en 1777 ; — 610 hab. en 1803 ; — 628 hab. en 1821 ; — 691 hab. en 1831 ; — 709 hab. en 1841 ; — 750 hab. en 1851 ; — 769 hab. en 1861 ; — 804 hab. en 1871 ; — 705 hab. en 1881 ; — 658 hab. en 1891 ; — 618 hab. en 1897, dont 232 dans le bourg et le reste disséminé en 56 villages, fermes, closeries ou habitations isolées. Les principaux villages, dont l'un, Percé, est mixte avec Voutré, sont : les Jarrières, 24 hab. ; l'Aunay, 21 hab. ; la Lande, 44 hab. ; la Claie, 23 hab.

Bureau de poste d'Évron. *Bureau de perception* pour Sainte-Gemme, Saint-Georges, Vimarcé et Voutré.

Assemblée

Assemblée, le jour de l'Ascension.

Industrie

La *paroisse* fournissait autrefois du minerai aux forges d'Orthe, et les fours de la Butte, du Fourneau et des Galinières, connus dès 1480, de la chaux jusqu'à Villaines, Sainte-Suzanne, Montourtier, etc. Le dernier four à bois, fermé en 1840, produisait 1.440 hectolitres de chaux.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse. — Autrefois de l'archidiaconé de Laval, du doyenné d'Évron, de l'élection du Mans, du grenier à sel de Sainte-Suzanne ; 1797, de la mission d'Évron ; succursale par décret du 5 nivôse an XIII, du doyenné d'Évron et de l'archiprêtré de Saint-Vénérand. ; 1790, chef-lieu de canton pour Saint-Georges, Vimarcé, Voutré, district d'Évron.

L'*église* est dédiée à saint Thuribe. Celle qui existe est la troisième qui ait été construite dans le même emplacement. Celle qu'on a détruite en 1882 avait tous les caractères des édifices romans de la première

époque ; appareil en demi-feuille de fougère, petites fenêtres évasées à l'intérieur n'ayant que 18 cm de large et 65 de haut. Or elle remplaçait une église plus ancienne, dont on a retrouvé quelques traces de fondations et qui n'avait que les proportions d'une chapelle. La seconde avait comme contrefort du côté du presbytère un arc-boutant appliqué là après coup. L'image de saint Turibe occupait le milieu du maître-autel, dans lequel on a retrouvé des pièces à l'effigie de Louis XIII. La Confrérie du Rosaire, établie avant 1638 à l'autel de la Vierge, dans la nef, laisse comme souvenir un tableau où figurent le curé Gaultier et deux dames de la Cour d'Assé, sans doute. La chaire est du même temps, ornée de trois bas-reliefs : Saint-Jean-Baptiste, Saint-Thuribe, le Crucifiement. À l'autel Saint-Jean, reconstruit en menuiserie et sculpture, 1683, se desservait la chapelle de la *Foucherie*, fondée en 1503 par Jeanne Cornilleau, dame de Diergé, sur le lieu de la Foucherie en Saint-Georges, et dont les deux derniers titulaires furent : Jean-Baptiste Duprat, docteur de Sorbonne, aumônier du duc d'Orléans, 1721 † 1766, et l'abbé Pichon, historiographe du même prince, 1766. Une statue de saint Thuribe « en cuivre doré ou vermeil, » dont la base formait un reliquaire en argent, était renfermée dans une petite fenestrelle close d'une porte, à droite du maître autel. La relique seule est conservée avec une inscription gothique sur parchemin qui peut être du XII^{e} s. Les fonts, donnés par Jean Pocquelin (V. ce nom), sont une des curiosités de l'église. Le nouvel édifice, achevé en 1882 — architecte Boré, de Laval ; devis 59.000 fr. — a été consacré en 1891.

On ferait l'histoire de la fabrique avec les procès-verbaux des visites du doyen du chapitre. J'y relève seulement ce fait que les ressources pour le culte étaient des plus modiques, qu'on avait beaucoup de mal à trouver un procureur de la fabrique, charge que le vicaire devait souvent remplir « contrairement aux ordonnances royaux » ; enfin que, jusqu'en 1736, la plupart des bancs n'étaient pas fondés et que les occupants ne payaient aucun droit. Les quenouillées offertes à l'autel de la Vierge et filées par les nouvelles mariées fournissaient le linge de la sacristie.

La *cure* était l'une des quarante (l'une des cinq du diocèse de Laval) soumises à la juridiction directe du chapitre, lequel présentait le curé, et déléguait pour officier aux principales fêtes quelqu'un de ses membres.

Curés : Jean *Riquentois*, résigne en 1422. — Jean de *Belessort*, 1422. — Jean *Lefèvre*, permute le 6 novembre 1423. — Gervais *Le Pail*, curé de Bannes, 1423-1446. — Jacques *Bienvenu*, 1510. — Jean *Périer*, 1541. — Lancelot *Le Vexel*, dessert la cure qui était en litige, 1558-1560. — René *Leroy*, chanoine et écolâtre du Mans, résigne le 29 mars 1565. — Cyprien *Deshaies*, chanoine semi-prébendé, 1565-5 février 1567. — Richard *Chesnay*, chanoine, curé de N.-D. de Placé, 1567. — François *Jamin*, permute le 27 janvier 1584. — Jean *Moyré*, curé de Saint-Christophe-en-Champagne, 1584. — Mathieu *Chairdelou*, résigne le 4 mars 1586. — Jean *Lemonnier*, 1588. — Charles *Bellanger*, résigne le 13 avril 1592. — Damien du *Tronchay*, fils de Jérôme et de Catherine Simon, du Mans, chanoine de Chartres, 1592. — André *Bouvier*, 1595. — François *Barré*, 25 mars 1595-1597. — Gervais *Le Gendre*, curé de N.-D. des Champs, 4 juillet 1597, nommé à Évron, 1609. — Jacques *Guédon*, curé de Chammes, 6 mars 1609-1634. — Louis *Gaultier*, mars 1634-1639. — Nicolas *Malorey*, curé de N.-D. de Confleu (Lisieux), demeurant au collège du Plessis, à Paris, 1639. — Michel *Bruand*, 1652. — Barthélemy *Marteau*, 1662. — Antoine *Davoust*, du diocèse de Paris, 1662, assiste au synode du Mans le 27 septembre 1663, refuse à l'une des visites du doyen dans son église de quitter son étole, † en 1679. — Jean Pocquelin de *Belle-Isle*, du diocèse de Paris, 1679, † 1704 (V. son nom). — Michel *Buat*, chapelain de Saint-Michel-du-Cloître, au Mans, 1704-9 août 1711. — Pierre *Béasse*, curé de la Chapelle-Saint-Fray, résigne le 4 février 1726, est inhumé au chœur de l'église le 3 janvier 1728 — Jean-Baptiste de *Moré*, sieur de Chaufour, fils de Jean-Baptiste de M. et de Marie Chesnay, chanoine de Sillé, 1726, † le 5 janvier 1768, âgé de 69 ans ; avait dès cette époque fourni un mémoire au chanoine Le Paige. — Charles *Chauvin*, de Tannie, désigné par le chanoine Nepveu de la Manouillère, 13 janvier 1768, † 1778, à 48 ans. — François *Ballin*, d'Épinay-le-Comte, 1778, est dit « bon curé et

appliqué à ses devoirs » ; il prêta le 13 février un serment accompagné de protestation de fidélité à l'Église, resta à son poste jusqu'au 9 janvier 1793 ; se retira à Marolles-les-Braults et reparut devant le directoire du district d'Évron, le 17 juillet 1794, pour déclarer qu'il renonçait à toute fonction ecclésiastique. Il s'excuse en 1802 sur ses 76 ans de ne pouvoir revenir à Assé, puis accepte la cure de Marolles où il meurt en 1820. Nicolas-Julien Treboux, né à Torcé-en-Charnie, le 21 février 1732, vicaire d'Assé depuis 1772, fut le missionnaire zélé de ces deux paroisses pendant la Révolution, dès qu'il eut obtenu, grâce à la bourse de son neveu, de quitter Rambouillet où il avait été conduit, 1794. Son ministère ne fut interrompu que par un double emprisonnement à la Visitation du Mans, septembre 1795, et à l'abbaye d'Évron, 1798-1799. Le pouvoir civil refusa la cure d'Assé à ce digne prêtre qui mourut vers 1803. — René *Bouju*, né à Houssay, ordonné en 1790, évangélisa tout le pays de Laval, fut nommé curé d'Assé en 1802, et de Loigné en 1804. — Christophe *Blanche*, vicaire de Challes depuis 1779, prêta serment, mais se rétracta bientôt et exerça un ministère actif au pays de Bais, 1804, † 24 juin 1835. — *Guérin*, 1835. — *Barbot*, 1840-1856. — *Chauvin*, 1856-1869. — *Sallé*, 1869-1877. — *Henry*, 1877-1881. — Jean-Baptiste *Gérard*, 1881-1893. — *Délogé*, 1893.

Le *cimetière* qui entourait l'église fut interdit par ordonnance épiscopale du 12 avril 1785, et, le 3 mai suivant, M. Marquis Ducastel, curé de Sainte-Suzanne, réconciliait un ancien cimetière situé sur la route d'Izé, lequel ne servait qu'en temps d'épidémie.

Écoles

En 1405, le chapitre du Mans nomme pour neuf ans un maître d'*école*. Au XVII[e] s., on trouve plusieurs mentions d'écoliers, mais le doyen en visitant la paroisse en 1736, tout en constatant que les enfants sont parfaitement instruits, dit qu'il n'y a ni maître ni maîtresse d'école. Actuellement école laïque de garçons, école libre de filles dirigée par les religieuses de la Sainte-Famille, de Bordeaux, bénite le jour même de la consécration de l'église.

Féodalité et notes historiques

Féodalité et notes historiques. — L'église, une des plus anciennes de l'apanage du chapitre, est du nombre de celles que la tradition, recueillie ou introduite par le livre des *Actus Pontif. Cenom.*, dit avoir été fondées par saint Julien. C'est à cause de son antiquité incontestable seulement qu'on identifie cette localité avec la villa d'Assé, prise à ferme de l'évêque Gauziolène par Vulfing (752), et avec celle où S. Aldric fonda (832-857) un établissement agricole. Tombée en mains laïques, l'église d'Assé-le-B. fut enfin restituée au chapitre, grâce à l'autorité et à la libéralité de l'évêque Gervais (1036-1055), non complètement toutefois car les chanoines durent, par une série de contrats où les intérêts spirituels et temporels se mêlent, rentrer peu à peu dans la pleine possession de cette ancienne dotation. Deux laïques, Raoul et Geoffroy, possédaient encore une partie de l'église sous l'évêque Vulgrin (1055-1064), successeur de Gervais ; par crainte et par amour de Dieu, ils la restituaient aux chanoines en plein chapitre, du consentement de Rohelde et d'Alsende, leurs femmes, de leurs quatre fils, Hugues, Roscelin, Geoffroy, Odon, et de leurs filles, Ausburge, Haduise, Rohelde, Hailuise, Adélaïde, Ingolende et Cécile. Le chapitre leur donnait en échange 55 sols, leur remettait le droit de terrage qu'il percevait sur quatre arpents de vigne, et promettait enfin de les ensépulturer avec honneur si leurs corps étaient apportés au Mans. Les cloches de la cathédrale devaient en tout cas annoncer leur décès. Pour obtenir le bénéfice des prières capitulaires, vers le même temps (1067-1070), Geoffroy, fils de Burcard de Brulon et d'Adelaïde, concédait une vairie qu'il possédait sur la terre d'Assé, s'engageant à faire ratifier ce don par son frère et par le seigneur suzerain, à le défendre contre tout venant et par tous les moyens en son pouvoir, *faciet talem guerram qualem poterit*, et fournissait comme garants dix individus dont les noms sont soigneusement transcrits dans l'acte. Pour avoir droit à un anniversaire célébré pour lui, pour son père et sa mère, Geoffroy fit encore

l'abandon d'une autre vairie dont il jouissait au fief de Hugues de Roupéroux.

Une famille Bérenger, qui a donné son surnom à la paroisse jusqu'alors nommée seulement Assé, commence à se faire connaître au XII[e] s. ; elle possédait elle aussi des droits seigneuriaux et des domaines à Assé. Herbert Bérenger céda aux chanoines une portion de la terre d'Assé et une vairie. B percevait, en outre, un droit de vinage, *forragium*, sur les sujets du chapitre, et il s'engagea à le recevoir de la main des chanoines et non de leurs hommes. Ces concessions parurent assez importantes aux intéressés pour qu'ils les fissent ratifier à Henri II, roi d'Angleterre, par un acte passé à La Flèche (1155-1160), et dans lequel Thomas Becket figure avec le titre de chancelier. Une autre copie de cet acte ne mentionne que les premières des concessions de Herbert. Gervais de Neuvillette et Robert de Contest se portèrent garants du contrat que devaient ratifier la femme du donateur, ses frères et ses fils, dont l'un est nommé Fromont. Les descendants d'Herbert Bérenger continuèrent de favoriser le chapitre. L'un d'eux, nommé aussi Herbert, après lui avoir contesté certains droits sur la punition des criminels, et méconnu sa suzeraineté au profit du vicomte de Beaumont et du seigneur de Vassé, se désista en 1241. Gervais B., dernier connu de la famille, prit à rente des chanoines le four à ban et leur vendit ce qu'il possédait dans leur fief. Les seigneurs de Roupéroux, Sylvestre (1213), Michel (1258), Raoul (1285), firent des concessions analogues. Le fermier du chapitre prit avant le XVI[e] s. le titre de châtelain. Thomas Moraine avait cette charge en 1529. La justice était rendue par un bailli, assisté d'un procureur fiscal, qui devait tenir les assises tous les quinze jours, 1561. L'auditoire était situé au bourg. Les sujets du chapitre non seulement à Assé, mais à Oisseau et ailleurs, ressortissaient à cette juridiction dont les appels se reportaient au Mans. Le domaine avec les droits féodaux était affermé 900 l. en 1671, 2.000 l. en 1780. — La guerre civile causa des dégâts et dommages considérables constatés en 1595 ; le bailli et son greffier accusés d'incurie, furent révoqués. — Mortalité extraordinaire à la fin de 1727, en 1733, au mois d'août 1742, en décembre 1762 et en janvier 1763. — Le 4 août 1774, sur les quatre heures du soir, eut lieu un orage d'une violence excessive. « Il tomba pendant six ou sept minutes une grêle grosse communément comme des œufs de poule, de différentes figures, l'une en forme d'œil-de-bœuf, l'autre triangulaire, il y en avoit même de la grosseur d'un œuf d'oie. La récolte, qui étoit fort belle, fut presque entièrement perdue, les toitures en ardoises brisées, celle du côté N. de l'église particulièrement endommagée et le vitrage de la grande porte totalement rompu. Le froment se vendit 7 l. 5 sols et le seigle 6 l. » On fit remise à la paroisse du gros de la taille qui se montait à 2.004 l. et les autres impôts furent diminués de 580 l. — La commune a été occupée pendant quinze jours par les Prussiens avant l'armistice de 1871.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1604. — *Lib. fundat.*, II, 202, 407. — *Lib. alb.*, partie imprimée et partie mss. — Bibl. nat. Pièces orig., 27. — *Gesta Aldrici et Actus pontif.* — Arch. du chap. du Mans, B 1, 5, 24, 33, 34, 214. — Arch. de la S., G 18. — Arch. de la M., B 1331. — Gérault, *Notice sur Évron.* — M. Pichon, *Vie de M. Marquis Ducastel.* — Chart. de Bourgon. — Alm. Bernard, mss. tome IX, 330.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Couardière, la Cour, Roupéroux,* etc.